

**Extrait de l'exhortation apostolique « *Evangelii gaudium* »  
du pape François aux évêques, aux prêtres et aux diacres, aux  
personnes consacrées, et à tous les fidèles laïcs  
sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui**

28. La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles ».<sup>[26]</sup> Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure proluxe séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration.<sup>[27]</sup> À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation.<sup>[28]</sup> Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission.

<sup>[26]</sup> Jean-Paul II, Exhort. Apost. Postsynodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n. 26 : *AAS* 81 (1989), 438.

<sup>[27]</sup> Cf. *Proposition* 26.

<sup>[28]</sup> Cf. *Proposition* 44.